



«Réponse d'urgence à l'invasion des criquets pèlerins au Yémen»

Code du projet: OSRO/YEM/904/BEL

Donateur: Belgique

Contribution: 100 000 USD

Date du projet: 15/07/2019 – 14/11/2019

Régions ciblées: Aden et Sana'a



Contact

Hussein Gadain, Représentant de la FAO au Yémen. FAO-YE@fao.org

Dominique Burgeon, Directeur, Division des urgences et de la résilience. PSE-Director@fao.org

- Objectif:** Contribuer à protéger les zones cultivées pour les campagnes agricoles saisonnières, la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence des communautés rurales et de la population yéménite touchée par le conflit, grâce à la prévention et le traitement immédiat des essaims de criquets.
- Partenaires:** Département général de la protection des végétaux du Ministère de l'agriculture et de l'irrigation – Centre de surveillance et de lutte contre le criquet pèlerin (DLMCC).
- Bénéficiaires:** 7 896 agriculteurs dans 61 districts et environ 20 000 bénéficiaires indirects.
- Activités réalisées:**
- Organisation de réunions consultatives avec les principaux acteurs engagés, les dirigeants des communautés locales et les bénéficiaires afin d'informer les communautés des modalités du projet et de les sensibiliser aux bonnes pratiques à mettre en place.
 - Mobilisation de 393 équipes de prospection et de lutte antiacridienne, composées d'experts internationaux de la FAO et de consultants nationaux, pour mener des enquêtes de terrain afin de déterminer les zones des districts qui nécessiteraient des mesures de lutte antiacridienne.
 - Distribution de matériel de pulvérisation *en ultra-bas volume* fourni par le Ministère de l'agriculture au DLMCC de Sana'a et d'Aden, au profit de huit provinces dans le besoin (Abyan, Al-Hodeida, Hadhramaut, Lahij, Shabwah, Aljouf, Marib et Sana'a).
 - Traitement de 13 407 ha de terres grâce à la pulvérisation de 9 090 litres de pesticides.
- Résultats:**
- Surveillance de 153 225 ha de terres.
 - Réduction des pertes de récoltes sur 13 407 ha de terres pulvérisées lors des opérations de protection des cultures.
 - Mise en culture de céréales (maïs et sorgho) par environ 20 000 agriculteurs grâce aux interventions mises en œuvre, leur permettant ainsi de vendre leurs récoltes ou de les utiliser pour nourrir leurs animaux.